



NATION  
huronne-wendat

Wendake, 30 septembre 2020

## AVIS À LA POPULATION

### Palier 4 – Alerte maximale (zone rouge)

Kwe à tous,

Le Comité d'urgence multidisciplinaire COVID-19 souhaite informer la population que depuis le début de la pandémie il y a eu seulement 7 cas de COVID-19 sur la communauté dont 5 personnes se sont totalement rétablies. Ce portrait démontre la volonté de la population à bien respecter les mesures sanitaires et le Comité désire remercier celle-ci des efforts déployés. Soyez assuré que le Comité suit de près l'évolution de la situation actuelle de pandémie avec les différents intervenants gouvernementaux, dont la Direction de la santé publique du Québec.

Il est important de vous informer également que le territoire de Wendake est présentement dans une région sociosanitaire du Québec de **Palier 4 – Alerte maximale (zone rouge)**

Voici les mesures mises en place pour le Palier 4 - Alerte maximale (zone rouge) :

---

### Mesures en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> octobre

---

#### **À domicile (maison et chalet)**

Interdits : visiteurs d'une autre adresse

Acceptés :

- un seul visiteur d'une autre adresse pour les personnes seules
- proches aidants
- personnes offrant service ou soutien
- main-d'œuvre pour travaux prévus

---

#### **Résidence Marcel Sioui**

Visites à des fins humanitaires

Visites de personnes reconnus comme proches aidants par la RMS  
(1 personne à la fois, et un maximum de 2 personnes par jour)

---

#### **Rassemblements privés**

Interdits

---

<b>Activités organisées dans un endroit public</b>	Interdites, sauf pour les lieux de culte et les funérailles (maximum de 25 personnes et tenue d'un registre)  Les manifestations demeurent permises, mais le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire en tout temps
<b>Déplacements interrégionaux</b>	Non recommandés vers une zone <b>verte</b> , <b>jaune</b> ou <b>orange</b> et à l'extérieur du Québec (sauf déplacements essentiels, travailleurs, garde partagée, transport de marchandises)
<b>Auditoires et audiences dans un lieu public intérieur</b>	Salles de spectacle et musée fermés
<b>Restaurants</b>	Salles à manger fermées  Livraison et mets pour emporter seulement
<b>Entreprises, commerces et boutiques</b>	Ouverts
<b>Services professionnels et de santé en cabinet privé</b>	Ouverts seulement pour les services nécessitant une présence en personne
<b>Soins personnels et esthétiques</b>	Maintien des services
<b>Organismes communautaires</b>	Maintien des services

Nous tenons à rappeler l'importance de suivre les consignes suivantes :

- Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes;
- Respecter la distanciation sociale de 2 mètres;
- Le port du masque est obligatoire dans les lieux fermés.

Le Comité vous tiendra informés de la situation au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Nous vous invitons à suivre notre site web : [Wendake.ca/covid-19](http://Wendake.ca/covid-19) et la page Facebook/Nation huronne-wendat – Wendake pour obtenir plus d'informations. En tout temps, vous pouvez faire parvenir un courriel à [communication@cnhw.qc.ca](mailto:communication@cnhw.qc.ca) pour poser des questions.

Continuons ensemble à suivre les consignes de la Santé publique. Il s'agit du meilleur moyen de se protéger et de protéger la santé de nos aînés parents et amis.

Comité multidisciplinaire COVID-19  
Conseil de la Nation huronne-wendat